

DÉFENDONS NOS DROITS: LÉGIFÉRER LA TRANSPARENCE SALARIALE

Le problème

Dans notre société, on nous apprend à ne pas parler de notre salaire. Cette norme sociale renforce la **culture du secret**. Mais qui en profite le plus? Les employeurs.

Comme il est tabou de parler de salaires, il est difficile de savoir :

- ▶ Quel est le salaire de l'emploi auquel on postule ?
- ▶ Comment nos salaires passés influencent nos revenus de demain ?
- ▶ Les femmes sont-elles moins bien payées que les hommes ?
- ▶ Les emplois à prédominance féminine sont-ils sous-valorisés ?

La population du Nouveau-Brunswick exige plus de transparence.

La solution

Légiférer la transparence salariale.

La transparence salariale met fin à la culture du secret en rendant des informations sur les salaires plus accessibles au public.



LA TRANSPARENCE SALARIALE gagne du terrain au niveau national et international! (en jaune)



Une loi sur la transparence salariale doit inclure :

- ☞ s'assurer que la fourchette salariale (salaire min. et max.) soit affichée sur les offres d'emploi
- ☞ interdire aux employeurs de demander le salaire précédent d'une personne candidate
- ☞ permettre au personnel de discuter de leur salaire avec des collègues
- ☞ exiger un rapport annuel sur l'écart salarial des entreprises

Sans transparence, comment savoir s'il existe des iniquités?

FINI LE SILENCE. TRANSPARENCE!